



Espace Rivière Europe

SICALA Haute-Loire
3 Av, Baptiste MARCET
43000 Le Puy-en-Velay
Auvergne – France

Tel: +33(0)4 71 04 16 41
Fax: +33(0)4 71 04 18 55

infos@ere-concept.com
www.ere-concept.com



CHANTIER D'INSERTION du SICALA

1) Objectif : Proposer des postes d'agent d'entretien de cours d'eau en Contrat aidé et mettre en œuvre un parcours individualisé d'insertion social et professionnel tenant compte de la problématique inhérente à chaque individu .



Capacités à développer :

- Etre capable de respecter un horaire,
- Etre capable de respecter un cadre de travail,
- Etre capable d'accepter la contrainte d'une journée de travail,
- Etre capable d'accepter une autorité,
- Etre capable de travailler en équipe,
- Etre capable de proposer un projet pour l'avenir,
- etc. ...

2) Moyens d'action :

Dès la signature d'un contrat, chaque personne fait l'objet d'un contrat d'objectifs où l'on définit ensemble (salarié, accompagnateur social du SICALA et partenaires sociaux) des objectifs à atteindre en terme de formation, de recherche d'emploi ou d'insertion sociale. L'évaluation du parcours se fait de façon régulière par le biais de rencontre formelle ou informelle.



Espace Rivière Europe

SICALA Haute-Loire
3 Av, Baptiste MARCET
43000 Le Puy-en-Velay
Auvergne – France

Tel: +33(0)4 71 04 16 41
Fax: +33(0)4 71 04 18 55

infos@ere-concept.com
www.ere-concept.com

3) Moyens humains :

- 1 Directeur
- 4 Techniciens de rivières (2 à Brioude pour l'Allier et ses affluents et 2 au Puy pour la Loire et ses affluents)
- 1 Technicien qualité de l'eau sur l'ensemble du territoire du SICALA
- 4 Chefs d'équipes (2 sur la Loire et 2 sur l'Allier)
- 1 Responsable du personnel (accompagnateur sociale)
- 1 comptable
- 1 secrétaire

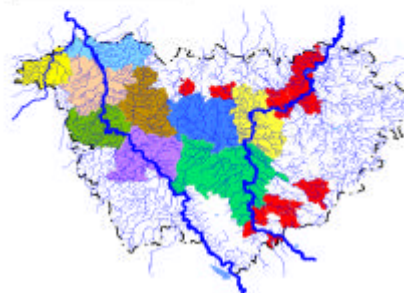
4) Moyens matériel :



- 5 Véhicules servant au transport du personnel et du matériel,
 - 4 véhicules administratif et technique (3 sur le Puy et 1 à Brioude),
 - 2 tronçonneuses, 1 tir fort et du matériel de voirie par équipe
-
- 1 équipement de sécurité individuel renouvelé chaque année (casque anti-bruit avec visière , pantalons de sécurité et bottes de sécurité),
 - matériel de bureau et informatique

5) Moyens financiers :

- Cotisation des communes
- Subvention d'organisme d'Etat (Agence de l'eau, Ministère,...)
- Subvention du Département
- Subvention de la Région
- Subvention organisme liée à l'environnement (Fédération de pêche)





Espace Rivière Europe

SICALA Haute-Loire
3 Av, Baptiste MARCET
43000 Le Puy-en-Velay
Auvergne – France

Tel: +33(0)4 71 04 16 41
Fax: +33(0)4 71 04 18 55

infos@ere-concept.com
www.ere-concept.com

6) Constats et commentaires :

Nous distinguons trois phases dans la réalisation du parcours d'une personne :

1^{ère} phase : « réadaptation aux contraintes du travail »

cela passe par :

- respecter un horaire,
- respecter un cadre de travail,
- accepter la contrainte d'une journée de travail,
- accepter une autorité,
- accepter le travail en équipe,
- percevoir un salaire .

Dans cette première phase, le travail de l'accompagnateur d'insertion est un travail de collaboration avec les chefs d'équipes visant à une bonne intégration des salariés dans les équipes . Un partenariat avec les travailleurs sociaux, suivant plus particulièrement «la vie quotidienne des personnes» (logement, budget, santé, ...), est mis en place. Pour les personnes ne maîtrisant pas la langue française, une formation d'alphabétisation est fortement conseillée, ainsi que le permis de conduire pour les personnes ne le possédant pas.

2^{ème} phase : « acquérir et consolider des compétences ».

Après une durée relative à chaque personne, une stabilité au poste de travail s'opère (1^{ère} phase) et l'on peut ainsi envisager la possibilité d'une formation ou recherche d'emploi.



Ce qui implique :

- un bilan de compétence et analyse du CV,
- des entretiens individuels réguliers,
- Pour certaines personnes un accompagnement aux entretiens avec les conseillères de l'association CESAME (FLES),
- Pour d'autre une demande de relevé de carrière à la CRAM et une analyse pour voir les possibilités à venir,
- Etc.

Compte tenu de tous ces éléments, une détermination de projet d'orientation ou de formation est élaboré . Cette phase donne lieu à la mise en place de formation de groupe ou individualisé très divers qui essaie de tenir compte du désir des personnes, des informations du marché du travail local.



Espace Rivière Europe

SICALA Haute-Loire
3 Av, Baptiste MARCET
43000 Le Puy-en-Velay
Auvergne – France

Tel: +33(0)4 71 04 16 41
Fax: +33(0)4 71 04 18 55

infos@ere-concept.com
www.ere-concept.com

3^{ème} phase : « l'orientation ou l'après SICALA »

Suite au parcours de formation, il est important que les personnes restent dans un dynamique de préparation de l'avenir .

Cela passe par :

- des entretiens individuels réguliers,
- la reprise ou la création d'un CV,
- une réinscription à l'ANPE pour certains,
- un accompagnement à la recherche d'offre d'emploi pour d'autre (fonctionnement d'une ANPE),
- une aide à la rédaction d'une lettre de demande d'embauche,
- etc. ...



Tout au long de ce parcours l'accompagnateur d'insertion passe une fois par semaine sur les différents chantiers. En relation avec le chef d'équipe, il fait le point sur « la vie de l'équipe » . Il rencontre individuellement les personnes le désirant pour des problèmes particuliers . Suite à cette visite , il aide à la mise en place des suite à donner (Rdv avec les différents acteurs liés au projet, ANPE, assistante sociale, employeur, etc.)

Une réunion mensuelle est mise en place avec le directeur, les techniciens, les chefs d'équipes et l'accompagnateur d'insertion . Il y est abordé le suivi des personnes ainsi que le suivi des chantiers .

C'est seulement avec un partenariat entre tous les acteurs sociaux (dont les rôles et les fonctions sont interdépendantes) que ce parcours peut être mis en oeuvre . Créer un véritable lien entre les différentes structures, permettra de prendre en compte la problématique globale d'une personne .